

AUTORISATION DE POURSUITE D'ÉTUDES

Sous réserve de validation du jury de passage

Je soussignée, Laetitia PROST, Responsable des Études de l'Estp campus de Troyes, certifie que :

Madame Amlan Marie-Ange KOUAME
Née le 13/02/2002
A DALOA (Côte d'Ivoire)

Est invitée à poursuivre ses études supérieures d'ingénierie de la Construction.

Elle intègrera à la rentrée 2025/2026 sa **3^{ème} année d'études** sous réserve de la validation de son passage en année supérieure par le jury prévu le 22 juillet 2025.

Les frais de scolarité de l'ESTP pour 2025/26 s'élèveront à 9700€.

Fait à Rosières Près Troyes le 20 mai 2025.



Laetitia PROST
Responsable des études
estp - campus de Troyes

ESTP - Grande école d'ingénieurs de la construction
28 avenue du Président Wilson 94234 Cachan Cedex
+33 (0)1 49 08 56 50 – estp.fr

Campus de Troyes
1 rue Fernand Sastre 10430 Rosières-Près-Troyes
Tél. +33 (0)3 25 78 55 00 - SIRET 325 002 111 00087